

Aux parents de l'Ecole Saint Joseph de Beauvoir sur Mer

La rentrée des vacances de Noël aura lieu le jeudi 5 janvier 2017 pour les élèves de l'école privée de Beauvoir sur Mer. Toutes les autres écoles du canton reprennent le mardi 3 au matin comme le calendrier national.

A l'heure actuelle, **La Marelle** fonctionnerait sur le mode périscolaire ce mardi, toutefois après concertation avec l'équipe dirigeante de la Marelle, **une ouverture exceptionnelle** sur la journée du mardi 3 pourrait être envisagée à condition de réunir l'inscription ferme d'au moins 12 enfants.

Si vous souhaitez inscrire vos enfants pour ce mardi 3 janvier, merci de compléter **le bulletin** ci-dessous et le retourner auprès de l'enseignante **pour le lundi 5 décembre**.

Nous confirmerons par mail ou par téléphone au plus tard le 10 décembre aux personnes s'étant inscrites si le nombre d'enfants est suffisant pour permettre l'ouverture sur la journée de la Marelle.

Mme BERTHOME pour La Marelle

M Mme

Téléphone :

Mail :

Souhaitent inscrire mon ou mes enfant(s) à la Marelle pour le mardi 3 décembre **pour la journée**

Nom et prénom des enfants / Classe :

.....
.....
.....

Si l'ouverture est confirmée, la journée sera due pour toutes les inscriptions

Aux parents de l'Ecole Saint Joseph de Beauvoir sur Mer

La rentrée des vacances de Noël aura lieu le jeudi 5 janvier 2017 pour les élèves de l'école privée de Beauvoir sur Mer. Toutes les autres écoles du canton reprennent le mardi 3 au matin comme le calendrier national.

A l'heure actuelle, **La Marelle** fonctionnerait sur le mode périscolaire ce mardi, toutefois après concertation avec l'équipe dirigeante de la Marelle, **une ouverture exceptionnelle** sur la journée du mardi 3 pourrait être envisagée à condition de réunir l'inscription ferme d'au moins 12 enfants.

Si vous souhaitez inscrire vos enfants pour ce mardi 3 janvier, merci de compléter **le bulletin** ci-dessous et le retourner auprès de l'enseignante **pour le lundi 5 décembre**.

Nous confirmerons par mail ou par téléphone au plus tard le 10 décembre aux personnes s'étant inscrites si le nombre d'enfants est suffisant pour permettre l'ouverture sur la journée de la Marelle.

Mme BERTHOME pour La Marelle

M Mme

Téléphone :

Mail :

Souhaitent inscrire mon ou mes enfant(s) à la Marelle pour le mardi 3 décembre **pour la journée**

Nom et prénom des enfants / Classe :

.....
.....
.....

Si l'ouverture est confirmée, la journée sera due pour toutes les inscriptions